

QUELQUES REFLEXIONS POUR PREPARER LA REUNION DU COLLEGE DES ENSEIGNANTS DU 20 JANVIER 2005

O. THUAL, Version du 18 janvier 2005

Résumé

Cet article contient quelques réflexions *personnelles* sur les points de l'ordre du jour de la réunion du Collège des Enseignants programmée pour le jeudi 20 janvier 2005 à 14h (salle Castex) :

1. Approbation du précédent compte-rendu
2. Programmation des "chantiers pédagogiques 1Hy/2Hy"
3. Partage des responsabilités pour l'année 2005/06
4. Programmation des réunions pédagogiques des Options de 3ème année.
5. Fiches de voeux pour l'attribution des charges d'enseignement
6. Calendrier pour la prise en compte des contraintes d'emploi du temps.
7. Position vis-à-vis de l'Option Génie de l'Environnement
8. Gestion des formations « Master de Recherche » par le Département
9. Echanges de forces de travail Département / Laboratoire
10. Prochain recrutement de Mdc : profil combustion
11. - Retour d'expérience sur les saisies de Syllabus sous BRIC
12. - Mise en place des crédits ECTS
13. - Commentaires sur l'INTRANET du Département
14. - Charges des nouveaux arrivants
15. - Autres points
16. - Prochain recrutement de Prof : en réunion restreinte avec le collège A

1 . Approbation du précédent compte-rendu

Le projet de compte-rendu de la précédente réunion du Collège Des Enseignants est lisible depuis le 17/12 sur l'Intranet du Département <http://www-hmf.enseeiht.fr> dans les [Nouvelles](#) de la partie « [Vie Interne DHMF](#) ». Depuis la première version, quelques modifications mineures ont été apportées : ajout de deux enseignements oubliés (Elasticité et Milieux Poreux, clarification de la recommandation « moyenne de 13 plus ou moins 1 », ...). Je remercie tous ceux qui ont lu attentivement ce texte.

2 . Programmation des « chantiers pédagogiques 1Hy/2Hy »

Suite aux réponses à un questionnaire adressé au Collège Des Enseignants, la programmation suivante est proposée pour les chantiers pédagogiques [1] suivants :

A : **24/3** et non le 17/3 !, B : 7/4, CD : 10/2, EG : 10/3 et 31/3, F : 17/3

La programmation du chantier pédagogiques H (culture générale) est reportée à une date ultérieures. Il nous appartient de décider si nous invitons les intervenants non titulaires à ces réunions. Mon sentiment est qu'il faut peut-être ne le faire que dans un deuxième temps, par souci d'efficacité.

Le cahier des charges de ces chantiers pédagogiques pourra faire l'objet d'un article spécial du présent journal, et tout le monde est invité à y contribuer. Je vois pour l'instant les éléments suivants : regroupement des enseignements en Unités d'Enseignements, rattachement des TP aux enseignements, présentation synthétique des enseignements entre collègues, rédaction d'un compte-rendu, souhaits pour la programmation de l'emploi du temps, renforcement des équipes pédagogiques, mise à jour du syllabus, etc.

3 . Partage des responsabilités pour l'année 2005/06

Suite aux réponses à un questionnaire adressé au Collège Des Enseignants, je propose [l'organigramme du Département](#) décrit en Annexe. De même que le Directeur de l'ENSEEIH se réserve le droit de choisir son Directeur Adjoint, je propose au Collège Des Enseignants de m'accorder la liberté de proposer, chaque année, un organigramme tenant compte des souhaits exprimés et de mon évaluation de la configuration la plus efficace en terme de fonctionnement.

Pour la rentrée 2005, un certain nombre de responsabilités sont assurées par la même personne : Option MFN et Mastère MFN, Option SEE et Option GE. Ces regroupements se justifie par les très grandes intersections entre ces paires de formations.

4 . Programmation des réunions pédagogiques des Options de 3ème année

Les responsables d'options sont invités à organiser une réunion pédagogique après le bilan d'enseignement du mois de janvier. Un des objectifs de ces réunions est de remettre au Département un projet pédagogique, accompagné de souhaits pour la programmation de l'emploi du temps ainsi que la soumission d'une liste d'intervenants.

Les principes de fonctionnements des options de troisième année pourront faire l'objet d'un article spécial du présent journal (merci d'y contribuer). Je vois pour l'instant les grandes lignes suivantes : autonomie pédagogique de l'équipe des enseignants d'une option, rédaction d'un projet assorti d'une demande de volume horaire d'enseignement, fort dynamisme vis-à-vis du secteur aval, etc.

5 . Fiches de vœux pour l'attribution des charges d'enseignement

Je propose d'instaurer le principe de la « fiche de vœux » pour l'attribution des charges d'enseignement. Cette procédure a existé dans le Département, il y a plus de dix ans. Un modèle de fiche de vœux est présenté en annexe [[.doc](#)] [[.htm](#)] et pourra être discuté. Les arguments ayant abouti la création de ce modèle ont été détaillé dans un précédent article [2].

La liste des charges prévoit une rubrique « Charges de Responsabilités Collectives » (RCS) qui concerne, par exemple, les responsabilités d'option ou de mastères, les relations internationales, etc. Je propose que l'on établisse une fourchette en terme de nombre d'heures équivalent TD et que les intéressés estiment le travail qu'ils fournissent. Par exemple, la responsabilité d'une option pourrait être rétribuée entre 15h et 25h équivalent TD.

6 . Calendrier pour la prise en compte des contraintes d'emploi du temps

Plus tôt l'emploi du temps de la prochaine rentrée sera prêt, moins nous rencontrerons de difficultés pour l'ajuster. Un objectif serait d'aboutir à une première version de l'emploi du temps fin mai et de l'arrêter fin juin. Pour cela, il faut que toutes les contraintes issues des différents semestres soient toutes enregistrées fin avril.

7 . Position vis-à-vis de l'Option Génie de l'Environnement

L'option « Génie de l'Environnement » est une formation commune à l'ENSAT, l'ENSIACET et à notre Département. Depuis sa création, il y a trois ans, peu d'élèves de l'ENSEEIH s'y sont inscrits (un par an en moyenne). Une discussion s'avère nécessaire pour déterminer la position du Département face à cette situation. Dans la mesure où cette formation repose sur des enseignements existants de l'Option « Sciences de l'Eau et Environnement », ma position est que cela ne coûte rien de continuer, en tenant compte du fait que les étudiants de l'ENSAT et de l'ENSIACET de cette option sont en général motivés et intéressants (mon expérience en BEI ERE).

8. Gestion des formations « Master de Recherche » par le Département

Depuis la réforme LMD, le Département est responsable de la gestion des formations Mastère de Recherche (MR2) sur le plan pédagogique et administratif. Cette dimension n'a pas forcément été intégrée par les porteurs des projets de Master, mais il faut dire, à leur décharge, qu'un certain flou existait sur à l'époque.

Je propose que le Département délègue l'animation pédagogique des Masters de Recherche aux équipes pédagogiques en place, tout en demandant à ce qu'un-e représentant-e du Département y siège. En retour, le Département, avec les autres Départements partenaires, est en droit de demander à ces équipes de lui transmettre des compte-rendus décrivant son fonctionnement.

Le Département participe actuellement au MR2 « Dynamique des Fluides et Transferts Energétiques » (DET), regroupant six départements, ainsi qu'au MR2 « Hydrologie, Hydrochime et Sciences de l'Eau » (HHSE). Il assure le secrétariat principal de ces deux formations de Deuxième Cycle, ce qui représente une charge de travail proche d'un équivalent temps plein.

Les cours optionnels de ces formations sont communs aux formations des différents Départements. En revanche, les cours de tronc commun (120h de cours pour le MR2 DET, par exemple), doivent être financés sur les ressources propres des Départements. En effet, le budget alloué à notre Département pour ces formations (environ 2 k€ par Master !) ne permet pas de financer ces cours. Pour cette année, je propose que le Département adopte la position suivante :

- L'effort de secrétariat est offert par notre Département
- Les heures de cours des titulaires de notre Département sont offerts
- Les heures des intervenants CNRS, choisis par les équipes pédagogiques des Masters, sont partagées équitablement entre les différents Département partenaires.

Pour ma part, je respecte la volonté des équipes pédagogiques des Masters de choisir des enseignants de tronc commun CNRS, même si je souhaite que nos enseignants chercheurs, s'ils le souhaitent, puissent y intervenir. C'est pour cette raison que je propose de considérer comme « offerte » la charge qu'ils effectuent dans ces troncs communs. En revanche, je pense que l'effort de secrétariat du Département devrait être pris en compte dans le partage entre Département dans les années futures. Ou alors, une pondération des contributions en fonction des inscriptions peut être envisagée.

9. Echanges de forces de travail Département / Laboratoire

Depuis septembre 2004, le Département est responsable des Masters de Recherche, et donc de sa gestion administrative. Auparavant, les DEA étaient considérés comme des formations de troisième cycle et c'était l'IMFT qui assurait le travail de secrétariat, en la personne de France Alquier. Des discussions entre le Laboratoire et le Département ont abouti à la présentation suivante :

- A) Le Laboratoire met à disposition du Département les forces de travail nécessaires :
- pour assurer le secrétariat des deux Masters de Recherche. Aujourd'hui, c'est France ALQUIER, personnel IMFT, qui est mis à disposition du Département pour ces deux missions.
 - pour gérer le budget du Département. C'est aujourd'hui Sylvie SENNY qui assume cette mission.
 - Pour rendre quelques services comme la gestion des stages ainsi que certaines permanences dans le Département. Ces tâches reposent essentiellement sur le dynamisme de France ALQUIER.

Le Laboratoire, en concertation avec le Département, peut confier ces tâches à d'autres personnes de l'IMFT. C'est sans doute ce qui se passera prochainement dans la mesure où le Laboratoire envisage de confier à France ALQUIER la gestion de la nouvelle Ecole Doctorale portée par l'INPT, si le projet soumis au Ministère est accepté.

- B) Le Département met à disposition du Laboratoire la force de travail de Vladimir BERGEZ en l'autorisant à effectuer une charge de 192h équivalent TD. Cette autorisation est validée par l'INP.

Au-delà de cet échange de force de travail, il faudrait faire la liste de tous les autres services que se rendent mutuellement le Laboratoire et le Département. Il n'est sans doute pas utile de rentrer dans tous les détails, du moins tant que les relations sont en bonne intelligence. Bien entendu, la discussion est ouverte pour savoir si cette vision des choses est partagée par tout le monde.

10. Prochain recrutement de Mdc : profil combustion

Un profil a été rédigé pour le recrutement MdC prévu en juin. Il est prévu de l'affiner pour l'afficher sur le site de l'IMFT dès sa parution au JO. Je propose que nous en discutions en collège des enseignants, en examinant plus particulièrement le profil enseignement. Conformément à la demande du collège B ainsi qu'à mon souhait de mode de fonctionnement, je propose que l'on ouvre le débat pour savoir dans quelle mesure et sous quelle forme une « voix du Département » pourra se faire entendre pour ce recrutement, ainsi que les suivants.

11. Retour d'expérience sur les saisies de Syllabus sous BRIC

Il semble que la saisie des syllabus sous BRIC souffre de certains aléas. Pour l'instant, je n'ai que très peu de retours sur le succès ou l'échec de ces saisies. Je propose que les enseignants qui n'arrivent pas à mettre à jour leur syllabus m'envoient leurs mises à jour par e-mail. J'essaiera alors de les entrer moi-même dans la base de données BRIC. Je suis toujours preneur des comptes-rendus positifs ou négatifs de connection sur BRIC.

12. Mise en place des crédits ECTS

Le projet de décision sur la place du « European Credit Transfer Système » est en « stand-by » pour l'instant, en attendant les instructions de l'INPT. Il s'agira de savoir si ce système doit être appliqué à la lettres (sans jeu de mots) avec la règle $(ABCDE)=(10/25/30/25/10)\%$ et (F,FX) déterminé par une note chiffrée, ou si nous pourrions adopter un système automatique du type de celui que je proposais dans la référence [3] : $(F < 8 < FX < 9 < E < 10.5 < D < 12 < C < 14 < B < 15.5 < A)$.

13. Commentaires sur l'INTRANET du Département

L'intranet du Département, résidant à l'adresse <http://www-hmf.enseeiht.fr>, a été fortement alimenté depuis le mois de décembre. Il comporte une rubrique « Informations pour les étudiants » qui concerne, en fait, à la fois les étudiants et les enseignants. On y trouve, par exemple, les cinq textes réglementaires (2 INPT, 2 ENSEEIHT et 1 DHMF) qui font office de textes de loi. La rubrique « Vie Interne DHMF » s'adresse plus spécifiquement aux enseignants. Les commentaires sur cette initiative me permettront d'ajuster éventuellement le tir.

14. Charge des nouveaux arrivants

Les nouveaux MdC, qui sont très souvent des candidats « externes », ont souvent du mal à faire face à leur nouvelle charge de cours tout en s'insérant dans un nouveau laboratoire. C'est pourquoi il serait bon de permettre, à ceux qui en feraient la demande, d'obtenir des aménagements pour leurs missions pédagogiques. Comme il n'est pas possible pour un enseignant-chercheur de ne pas faire sa charge, l'astuce consisterait à retribuer un certain nombre d'actions pédagogiques qui ne sont d'habitude pas comptabilisées mais qui peuvent légalement l'être (participation aux jurys de PFE, ...).

15. Autres points

Sans me faire beaucoup d'illusions sur le temps qui sera disponible suite à cet ordre du jour chargé, il sera possible de faire une liste de points qui mériteraient d'être abordés lors d'une prochaine réunion du Collège Des Enseignants. En fonction de cette liste, nous programmeront la date de la prochaine réunion.

16. Prochain recrutement de Prof : en réunion restreinte avec le collège A

Je propose d'organiser une réunion restreinte avec le collège A pour discuter du profil du prochain recrutement et, comme pour les postes de MdC, décider dans quelle mesure le Département souhaite peser sur ce recrutement.

Mon sentiment personnel est qu'il y a un très fort potentiel de candidatures dans le collège B du Département de niveau comparable ou supérieur aux candidatures dites externes. Il ne me paraît donc pas nécessaire de dépenser beaucoup d'énergie pour motiver des candidatures au-delà du pouvoir d'attraction naturel du couple Département/IMFT, ni de cibler les profils de façon très spécifique.

REFERENCES

- [1] Quinze auteurs, Coordination inter-semestrielle des enseignements de tronc commun et regroupement par thèmes, [EPI-DHMF](#) (1020) 2004, 7pp. :
[[.htm](#)] [[.pdf](#)] [[.doc](#)]
Suggestion de format pour la présentation des enseignements :
[[hy.ppt](#)] [[hy2a205.pdf](#)]
- [2] O. Thual, La charge des enseignants, [EPI-DHMF](#) (0520) 2004.
[[.htm](#)] [[.pdf](#)] [[.txt](#)][[.doc](#)]
- [3] O. THUAL, Moyenne =13 plus ou moins 1, Ecart type = 2 plus ou moins 1, [EPI-DHMF](#) (0728) 2004.
[[.htm](#)] [[.pdf](#)] [[.doc](#)]

[retour](#)